



# Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

Service hygiène et sécurité

DEC121966DR02

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'École normale supérieure le 10/12/2010, portant création de l'unité mixte de recherche n°8640 ;

**Vu** la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Pierre et Marie Curie le 22/03/2010 portant création de l'unité mixte de recherche n°8640 ;

**Vu** la décision n° 10A004DSI du 18/12/2009 portant renouvellement de l'unité de recherche n°8640, intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Énergie Uni-électronique ou Radiatif dont le directeur est Ludovic Jullien ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 17/11/2011 ;

Considérant que Mme Pebay Cécile a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 22/05/2012 au 14/06/2012 (39 heures)

DECIDE :

Article 1 : Mme Pebay Cécile, ingénieur d'études



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie  
75005 ParisT 01 42 34 94 00  
F 01 43 26 87 23

est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS n° 8640, à compter du 15/06/2012

Mme Pebay Cécile exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Pebay Cécile est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 03/07/2012

Le directeur de l'unité

Ludovic Jullien

(Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure

Marc Mézard



Visa du Président de l'Université Pierre et Marie Curie

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie  
et par délégation  
Le Vice-Président Moyens et Ressources

Laurent BUISSON